

## LE COLLÈGE DE LÉVIS.

On peut dire que la fondation du collège de Lévis coïncide avec celle de la paroisse *Notre-Dame de la Victoire* (1851-52). La première pierre de l'église était à peine jetée en terre que déjà s'agitait la question d'élever une maison d'éducation.

—Le 16 juin 1851, Pierre Carrier, Thomas Fraser, Marie Couture, veuve François Bisson, "voulant autant qu'il est en eux favoriser l'établissement, bâtisse, et érection du collège qu'on se propose de bâtir en la dite paroisse de St-Joseph de la Pointe-Lévy, près de l'endroit appelé la Commune en la ville d'Aubigny," cèdent pour une considération nominale un terrain enclavé dans leur exploitation rurale. (*Acte de cession devant Louis Panet, notaire*). Ce terrain a six arpents en superficie. (*D'après le procès-verbal dressé par maître Joseph Gamache, arpenteur, daté du 13 mai 1851.*)

Le 30 août 1852, Mgr l'archevêque Turgeon nomme syndics pour surveiller la construction du collège : le curé Déziel, Bénoni Guay, médecin, George Couture, marchand, Louis Bégin et F.-X. Lemieux, tanneurs. (*Acte de procuration devant Philippe Huot, notaire à Québec.*)

En septembre 1852, le carré de l'édifice est presque terminé. Il a 113 pieds de long sur 46 de large. )

Le 27 octobre 1853, à l'issue d'une messe solennelle chantée dans l'église de Notre-Dame de la Victoire, Mgr l'archevêque Turgeon bénit le nouvel établissement. (*Abeille de 1853.*)

En février 1854, le nombre des pensionnaires était déjà de près de 80 et celui des externes de 180. Parlant de la nouvelle institution, le *Journal de Québec* du 16 février,